

Yachting Club de Nancy - 54001 AVIS DE COURSE REGATE DU YACHTING CLUB DE NANCY



Nom de régate : Coupe du Y.CN.

Date: Dimanche 25 septembre 2011 Lieu: Lac vert - 57930 Mittersheim

Autorité Organisatrice : Yachting Club de Nancy, la Voile en Lorraine

1. REGLES

La régate sera régie par les règles telles que définies dans « Les Règles de Course à la Voile 2009-2012 »

2. PUBLICITE

En application de la régularisation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'organisation.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte aux dériveurs et divers type habitable.

Épreuve classée en **grade 5B**. - Seules les séries constituées de 5 bateaux et plus pourront être classées en temps réel. Les autres équipages seront classés en Inter-séries.

- 3.2 Les concurrents (chaque membre d'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence F.F.Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
 - le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. PROGRAMME

Inscription : dimanche 25 septembre à partir de 9 heures.

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 10 h 30.

5 courses maximum sont prévues. Pas de départ après 16 heures.

Palmarès et pot de l'amitié après la dernière course du jour.

5 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront affichées au Club House et/ou données oralement.

6 LES PARCOURS

Les parcours seront affichés au Club House, ils pourront être structurés (triangle ou banane) ou sous forme de raid.

7 CLASSEMENT

Il suffit d'une course validée pour constituer une série.

Si plus de deux courses ont été validées, la moins favorable sera exclue.

8 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9 RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

10 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés F.F.Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

11 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Repas tiré du sac ou barbecue / boisson pour 5€/pers sur réservation auprès de l'organisation avant le 20 septembre.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter:

Henri Peccard: 06 07 87 27 53 hp54@orange.fr ou Catherine Peccard 06 75 19 06 73 c.peccard@free.fr

